

À Tours, le 4 novembre 2020

POLLUTION DE LA PETITE GIRONDE : LA VILLE DE TOURS SAISIT LE PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE

Suite à la pollution du ruisseau de la Fontaine du Mié, et par conséquence de la Petite Gironde, **La Ville de Tours a saisi le Procureur de la République** afin qu'il mobilise l'action publique, et diligente auprès des services de l'Etat les enquêtes complémentaires nécessaires pour entrer en voie de condamnation.

Les faits ont été découverts le samedi 31 octobre 2020. Les habitants du quartier Douets-Milletière ont découvert une pollution aux hydrocarbures dans le ruisseau de la Fontaine du Mié, quelques mètres avant sa transformation en Petite Gironde. Résultat : **500 mètres de ruisseau sont pollués et un oiseau est mazouté.**

Les élus de permanence, la police municipale et les pompiers se sont rendus sur place afin d'installer des barrages et pomper la pollution. Les infrastructures resteront encore quelques jours en place afin que le site puisse être entièrement nettoyé.

« Nous espérons que le Procureur saura faire la lumière sur les responsabilités de cette pollution et que les sanctions qui seront délivrées permettront de dissuader les futurs pollueurs. Chacun doit prendre ses responsabilités dans la protection de notre patrimoine », s'est exprimé Emmanuel Denis, le Maire de Tours.

Clément HEBRAL

Attaché de presse

02 47 21 67 08 / 06 45 78 27 02

c.hebral @ville-tours.fr

1 à 3 rue des minimes

37926 TOURS CEDEX 9